

## DANS LE CADRE DES

31<sup>e</sup> Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit  
25-26 nov. 2017 à St Jean du Gard (30)

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À

UNE TABLE RONDE / RÉUNION DE TRAVAIL

le samedi 25 novembre 2017  
à 20h - salle Stevenson (cinéma)

« La nouvelle réglementation de commercialisation  
des plants fruitiers »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle directive relative à la réglementation de la commercialisation des matériels fruitiers « provoque une petite révolution ». Dorénavant, tout matériel fruitier doit être identifié avec la mention à une variété et être du matériel Conformité agricole communautaire (CAC) - la qualité standard -, ou certifié. La dénomination et la description de toutes les variétés commercialisées dans l'Union européenne seront ainsi enregistrées et un catalogue commun européen sera disponible. « La mise en place pratique se fera courant 2017-2018 », mentionne Carole Dirwimmer, directrice unité Cavaillon-Carpentras du Geves. En outre, les schémas de certification s'harmonisent dorénavant au niveau de l'Union européenne, avec une certification fruitière "certifié UE", sous l'autorité du CTIFL. C'est une démarche volontaire des pépiniéristes. Un système de certification plus, "Certifié Infel®", équivalent à la certification France d'avant 2017, plus exigeante selon certains acteurs de la filière, devrait également voir le jour. Le CTIFL est en charge du dossier. Source : [www.arboriculture-fruitiere.com](http://www.arboriculture-fruitiere.com)

*Avec notamment la présence de François Warlop, agronome au GRAB  
(Groupe de Recherche en Agriculture Biologique).*

La table ronde sera précédée d'un « apéro-anniversaire » offert par l'association pour célébrer 30 ans de luttes. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements : [dimanches.verts@wanadoo.fr](mailto:dimanches.verts@wanadoo.fr) / 04 66 85 32 18